

Tikehau Taux Variables

Part P (ISIN FR0010819821)

Cet OPCVM est géré par Tikehau Investment Management

Objectifs et politique d'investissement

Tikehau Taux Variables est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro » qui a pour objectif de réaliser une performance nette annualisée supérieure à l'Euribor 3 mois + 100 points de base diminuée des frais de gestion avec un horizon d'investissement supérieur à un an.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille diversifié d'obligations émises par des émetteurs privés ou publics, situés principalement dans les pays de la zone Euro, appartenant principalement à la catégorie dite « Investment Grade » (de notation supérieure ou égale à BBB- selon Standard and Poor's/Fitch ou Baa3 chez Moody's) dont le risque de taux aura été minimisé par l'utilisation d'obligations à taux variables et révisables sans critères de maturité, d'obligations de maturité courtes, d'instruments de couverture de taux (swap de taux ou contrats futures), d'obligations indexées sur l'inflation.

Le fonds pourra aussi être exposé en titres « High Yield » (notation inférieure à BBB- selon Standard and Poor's/Fitch ou Baa3 chez Moody's) ou non notés de façon minoritaire : ils ne représenteront pas plus de 45% de l'actif net du fonds. L'exposition en titres « High Yield » sera limitée à 35% de l'actif net du fonds. Ces obligations et autres titres de créances appartiennent à la catégorie haut rendement, laquelle présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé.

L'objectif est de percevoir les revenus générés par le portefeuille et éventuellement de les optimiser par l'intermédiaire d'une exposition maximale à 200%, à travers notamment des instruments dérivés.

Le fonds pourra investir jusqu'à 200% de son actif net en titres de créance (obligations et obligations remboursables en actions), émis par des sociétés des secteurs privé ou public, situées principalement dans la zone Euro, sans contrainte de notation. L'exposition en titres « High Yield » sera limitée à 35% de l'actif net du fonds.

Dans un but de réalisation de l'objectif de gestion ou de couverture des actifs, le fonds pourra utiliser des contrats financiers, notamment des futures, options, contrats à terme, dérivés de crédit.

Le fonds pourra investir dans la limite de 10% de son actif net, en OPCVM (y compris gérés par Tikehau IM) et/ou fonds d'investissement respectant les quatre critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

La fourchette de sensibilité au marché des taux sera comprise entre -1 et 1.

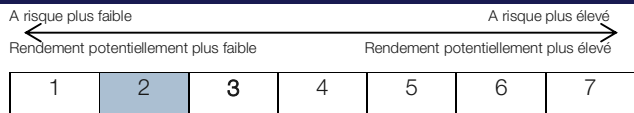
La durée de placement recommandée est d'au moins 12 à 18 mois.

Les parts P du fonds sont des parts de capitalisation.

Les ordres de souscription/rachat sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement. Ils doivent être reçus par le dépositaire avant 12 heures, le jour de détermination de la valeur liquidative (J) et réglés en J+3 ouvrés.

La part P est réservée aux investisseurs dont la souscription initiale minimale est 1 000 euros.

Profil de risque et de rendement



Ce fonds appartient à la catégorie de risque 2 du fait de son exposition globale aux marchés de taux au travers de titres appartenant à la catégorie « Investment Grade » et de façon minoritaire à la catégorie « High Yield » qui représentent un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Le risque de crédit : l'OPCVM peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés via des titres spéculatifs. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créances peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Le risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Le risque de contrepartie : Le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours exceptionnellement à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une d'elles pouvant la conduire à un défaut de paiement et une diminution de la valeur liquidative du fonds. Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du fonds.

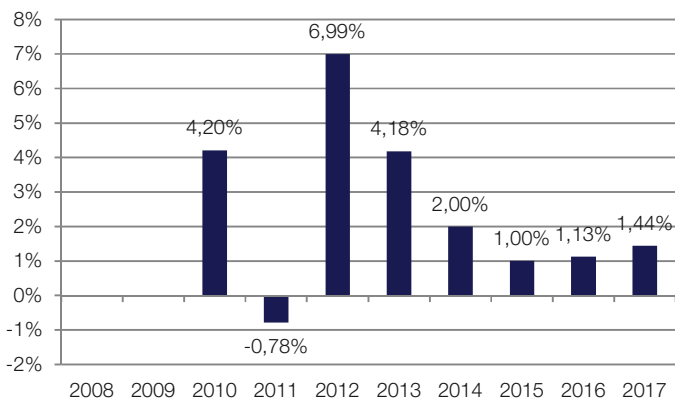
Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	1% TTC	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs à ceux affichés. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants	1% TTC	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commissions de mouvement), clos le 29 décembre 2017. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	10% de la performance au-delà de l'Euribor 3 M + 100 points de base. Montant de la commission de performance facturée au titre du dernier exercice : 0,07%.	

Pour plus d'information, veuillez vous référer au prospectus du fonds disponible sur le site internet <http://www.tikehaucapital.com>, ainsi qu'auprès de Tikehau Investment Management, 32 rue de Monceau, 75008 Paris.

Performances passées



Le fonds a été créé le 18 novembre 2009.

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances du fonds sont présentées après déduction de tous les frais prélevés.

La performance de l'OPCVM est calculée chaque année avec les dividendes réinvestis.

La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal. L'action/la part de cet OPCVM n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « US Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Le prospectus du fonds, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération sont adressés sur simple demande du porteur auprès de : Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau 75008 Paris / Tel : 01 53 59 05 00 / E-mail : client-service@tikehaucapital.com.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement et disponible auprès de Tikehau Investment Management.

La responsabilité de Tikehau IM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Tikehau Investment Management est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 5 octobre 2018.